

a subi certains changements ces derniers temps; alors supposons qu'il y aura des intervalles de quatre ans, comme c'était le cas autrefois. Un garçon âgé de 14 ans en 1968 pourra voter en 1972. Mais celui qui aura 15 ans l'an prochain ne pourra voter avant l'âge de 19 ans. Celui qui aura 16 ans l'an prochain ne votera pas avant l'âge de 20 ans, et la personne âgée de 17 ans en 1968 et qui n'a pas l'occasion de voter l'année d'après devra attendre d'avoir 21 ans pour voter en 1972. Pourquoi donc tant s'en faire de cette baisse de l'âge de la votation?

Monsieur l'Orateur, à combien d'élections peut-on voter? Si l'on commence à 21 ans et que l'on vote jusqu'à l'âge de 71 ans, on a eu 12 occasions de voter à des élections générales, si elles reviennent tous les quatre ans.

Voilà à peu près la situation. On a pas autant d'occasions de voter qu'on voudrait et certaines personnes hélas n'en profitent pas quand elles se présentent. Nous savons tous la contrariété et le sentiment de frustration qu'éprouve un homme politique lorsque, après avoir déployé tous ses efforts lors de la campagne, les résultats des élections paraissent, qu'il apprend son succès ou son échec le lendemain et constate avec stupéfaction que 20 p. 100 des électeurs n'ont même pas pris la peine d'aller aux urnes. Ce sont des gens auxquels il avait rendu visite, auxquels il avait serré la main. Il avait frappé à la porte en disant: «Je suis ravi de vous connaître et puis-je vous être utile de quelque manière». Certains hommes politiques disent toutes ces choses-là. On constate ensuite que les électeurs sont restés chez-eux à regarder à la télévision le genre de programme que le ministre qui en est chargé avait présenté à ce moment-là.

M. Jack Roxburgh (Norfolk): Monsieur l'Orateur, je suis ravi d'entendre les observations des députés de Winnipeg-Nord Centre (M. Knowles) et de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill). J'appartiens, j'en suis sûr, à leur catégorie. Je ne m'adresserai pas au député de Kenora-Rainy River (M. Reid) en disant que peut-être nous sommes vieux par les ans, par les os et par les tissus mais, bonté divine, après nous avoir entendu aujourd'hui, tout le monde doit se rendre compte que nous sommes jeunes de cœur.

Je tiens d'abord à m'associer au député de Kenora-Rainy River qui a parrainé la mesure, ce dont je le félicite. C'est assuré-

[L'hon. M. Churchill.]

ment le moment d'abaisser à 18 ans l'âge légal de vote fixé à 21 ans et de modifier en conséquence la loi électorale du Canada.

• (5.40 p.m.)

Dernièrement, lors des élections au Nouveau-Brunswick, les gens de la province ont refusé à deux contre un le droit de vote aux jeunes de 18 ans. Tous les députés j'en suis sûr, jeunes ou vieux, sont d'avis que tous ces électeurs n'auraient pas voté ainsi s'ils n'avaient pas su à quoi s'en tenir sur ce groupe de jeunes. La décision des électeurs du Nouveau-Brunswick a été influencée, j'en suis à peu près sûr, par les singeries de quelques loustics à la longue chevelure qui, incidemment, font l'objet, à la télévision, à la radio et dans les journaux, d'une publicité beaucoup trop importante.

J'ai eu l'avantage de passer une bonne partie de ma vie avec des jeunes et j'ai toujours hautement estimé leur compétence et leur équilibre général. Ce sont seulement les organes d'information et autres formes de publicité qui nous ont appris tant de choses au sujet de jeunes irresponsables, mais ils sont en minorité tout comme les adultes irresponsables. Dieu sait que nous en avons en masse ces temps-ci. Il y a toujours eu et il y aura toujours des DePoes, des hippies et d'autres du même genre dans le monde.

J'ai eu l'honneur récemment de parler à un groupe nombreux d'élèves de l'École secondaire Annandale, à Tillsonburg. Je n'ai parlé que cinq minutes et, pendant 55 minutes, j'ai répondu dans la mesure de mes moyens aux questions intelligentes, pratiques et sérieuses de ces jeunes gens. La réflexion qu'elles révélaient m'a impressionné. En revenant à la maison, j'ai dit à ma femme: «Je suis sûr d'une chose; si les étudiants de l'École secondaire de Tillsonburg représentent bien les élèves de toutes les écoles au Canada—et je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi—nous n'avons pas à nous inquiéter de l'avenir du Canada.»

Encore hier, mon collègue de la circonscription de Dollard (M. Goyer) et moi-même avons visité l'École polyvalente de Port-Dover dans ma circonscription, où quelque 600 élèves assistaient à la réunion. Nous avons aussi visité l'École polyvalente de Simcoe, où plus de 1,100 élèves sont venus nous entendre. Le principal sujet d'intérêt pour les élèves était évidemment le Québec. Ils étaient si intéressés qu'ils nous ont retenus bien au-delà du temps prévu. Encore là, comme